Institution
Notre-Dame
Saint-Jean

LISTE DES FOURNITURES
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

CYCLE III – Niveaux CM1 et CM2

PENSONS A LA PLANETE !

Le matériel utilisé l'année dernière et en bon état peut bien évidemment être réutilisé pour cette année scolaire.

PAPETERIE – MANUELS SCOLAIRES

- 1 agenda (1 jour par page), pas de cahier de texte
- 1 pochette CANSON blanc 24x32
- 1 pochette CANSON couleurs vives 24x32

- Les cahiers, fichiers de lecture et mathématiques seront commandés par nos soins et facturés aux familles. Nous vous informerons du montant à la rentrée.

- Une liste de livres à acheter vous sera transmise à la rentrée.

POUR LES NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT

- 1 dictionnaire Robert Junior

TROUSSE – PETIT MATERIEL

1 trousse comprenant :
- 1 stylo-plume et des effaceurs (pas de blanc correcteur)
- 1 stylo bleu, 1 stylo rouge et 1 stylo vert (pas de stylo 4 couleurs)
- 5 crayons de papier HB
- 1 gomme
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 4 surligneurs de couleurs différentes
- 1 règle rigide graduée 20 cm (pas de règle en métal)
- 1 compas métal
- 1 paire de ciseaux

1 trousse comprenant :
- Des feutres à pointe moyenne et des crayons de couleur

Autre matériel
- 1 ardoise blanche effaçable avec 10 feutres
- 1 porte-vues noir (100 vues)
- 4 chemises cartonnées (rouge, bleue, jaune et verte)
- 1 équerre (avec une graduation commençant à l'angle droit)
- 5 bâtons de colle (pour matériel de réserve)
- 5 stylos bleus (pour matériel de réserve)

DIVERS

- 1 paire d'écouteurs ou 1 casque filaire
- 1 gourde (marquée au nom de l'enfant)
- 1 boîte de mouchoirs

POUR LA CANTINE

DANS UNE TROUSSE MARQUEE AU NOM DE L'ENFANT :

- 1 brosse à dents
- 1 tube de dentifrice

IMPORTANT

Afin de garantir un environnement de travail propice à la concentration et d'assurer une certaine uniformité dans les fournitures scolaires, nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement la liste de fournitures ci-dessus.
En particulier, nous vous remercions de veiller à ce que votre enfant n'apporte que les trousses et stylos indiqués dans la liste.
Les trousses et stylos fantaisies (avec motifs, personnages, gadgets, plumes, paillettes, etc.) ne seront pas autorisés.
Cette consigne vise à limiter les distractions en classe et à valoriser un climat de travail serein pour tous.
De plus, afin d'éviter le gaspillage ou la perte des affaires, nous vous demandons de noter le nom des enfants sur les fournitures (crayons de papiers, colles, feutres) et sur les vêtements.